

## Quand ?

Tout au long de l'année le plus régulièrement possible. Un calendrier sera diffusé aux bénévoles intéressés avec une fréquence de 2 points fixes par semaine.

## Où ?

Sites d'observation (peuvent varier) :

Pointe des Amandiers  
Pointe Buzaré  
Anse Châton  
Roche des anglaises – sentier de Montabo  
Montravel  
Point de vue – sentier Bourda

Vous devez vous rendre par vos propres moyens sur les sites d'observation.

## Qui ?

Aucune compétence n'est requise pour participer. Cette action est ouverte au grand public et accessible à tous !



Une formation vous sera proposée sur le déroulement du protocole et le remplissage des bordereaux.

Contact/renseignements :  
[benevolat.gepog@gmail.com](mailto:benevolat.gepog@gmail.com)

Amandine Bordin (GEPOG) :  
0594 29 46 96/ 0694 268 248

# DEVENEZ BÉNÉVOLE



## Sciences participatives – Points fixes d'observation

Depuis juillet 2016, le projet COAST a été mis en place afin d'améliorer les connaissances sur le Dauphin de Guyane en vue de sa préservation, mais aussi de communiquer sur l'espèce et sensibiliser le public à l'environnement marin. Afin de collecter des données complémentaires et de contribuer au suivi scientifique de l'espèce, le GEPOG et le WWF font appel au public intéressé pour participer à des points fixes d'observation sur la côte !

**Vos missions :** Réaliser des points fixes d'observation avec ou sans le responsable de l'opération:

- Se rendre sur les sites d'observation
- Effectuer une surveillance visuelle pour détecter les animaux
- Collecter les données sur des bordereaux
- Prendre des photographies des animaux.

**Matériel à utiliser :**

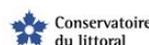
- Bordereaux de saisie
- Appareil photo
- Jumelles



Vous souhaitez vous engager plus souvent pour le dauphin de Guyane ? Utilisez l'application **OBSenMER**.

OBSenMER est une plateforme collaborative en ligne et complémentaire de [www.faune-guyane.fr](http://www.faune-guyane.fr), qui facilite la saisie et l'analyse des observations en mer (mammifères marins, poissons, tortues, mais aussi activités humaines : plaisance, pêche, pollution, etc.). Elle s'adresse aussi bien au grand public qu'aux structures naturalistes professionnelles. Pour plus d'informations rendez-vous sur <http://www.obsenmer.org>.

L'application mobile permet de signaler les observations faites en mer ou depuis le littoral. Elle offre un espace d'apprentissage sur les espèces suivies et la possibilité de partager ses observations sur les réseaux sociaux.



Le projet COAST est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Guyane avec le FEDER.

Pour plus d'informations sur les fiches bénévolat : [benevolat.gepog@gmail.com](mailto:benevolat.gepog@gmail.com)